

# CONCOURS



organisé par **Le Parc national des Pyrénées**

## **Bulletin de participation et acceptation du règlement pour les personnes majeures**

Je soussigné (Nom et Prénom)

accepte les conditions et le règlement du concours photographique organisé par le Parc national des Pyrénées en 2024 et portant sur le thème « La biodiversité des villages de l'ABC intercommunal d'Aulon, Cadeilhan-Trachère, Guchan, Saint-Lary-Soulan, Vielle-Aure et Vignec ».

J'atteste être l'auteur des photos déposées et accepte qu'elles soient diffusées sur les réseaux sociaux du Parc national des Pyrénées et par les communes partenaires du programme ABC intercommunal de la vallée d'Aure.

Je m'engage à transmettre uniquement des photos ayant été prises sur l'une des communes du programme (Aulon, Cadeilhan-Trachère, Guchan, Saint-Lary-Soulan, Vielle-Aure et Vignec).

Renseignements obligatoires pour valider mon inscription :

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

Adresse mail :

Nombre de photos déposées :

Copyright (par défaut seront indiqués les noms et prénoms des participants) :

Photographie 1 :

Nom du fichier de la :

Titre de la photographie :

Lieu précis de la prise de vue (Coordonnées GPS ou pointage sur une carte. A défaut, nom de la commune **et** nom du lieu-dit où a été prise la photographie) :

Photographie 2 :

Nom du fichier de la :

Titre de la photographie :

Lieu précis de la prise de vue (Coordonnées GPS ou pointage sur une carte. A défaut, nom de la commune **et** nom du lieu-dit où a été prise la photographie) :

Lu et accepté,

Date et signature